

## Fichier 1.

### Petite chronique d'après Ciase et Betharram (VIII)

A l'instar du travail de mise en lumière effectué sur le site <https://apres-la-ciase.fr/> pour présenter régulièrement l'actualité de l'église catholique au sujet des violences sexuelles et des réalités associées : abus de pouvoir, emprise, violences diverses... et qui se propose de regrouper des informations éparpillées sur internet, nous avons souhaité sur ce site fournir une vision d'ensemble de la situation et de son évolution au fil des mois . Cette mise en ligne est la septième de la série :

#### 1 . Semaine du 20 au 26 avril 2026

- [Communauté du Chemin Neuf : un article dénonce dérives sectaires et emprise psychologique](#)  
Des témoignages dénoncent des dérives extrêmement graves dans cette communauté.
- [Création du collectif « Mémoire Vérité Reconnaissance pour les victimes des lasalliens »](#)  
Le communiqué à l'occasion du lancement de l'association.

- **Dispositif « Renaître » et arrêt Di Falco : opposition ou complémentarité ?**  
Deux tribunes publiées dans *La Croix*.
- **Etablissement de Saint-Stanislas et Angreviers : déclassification des archives de l'Église et du diocèse**  
Ce n'est pas une ouverture totale : il faudra donner le nom de la personne dont on désire consulter le dossier.
- **L'opacité des sanctions canoniques : en Belgique, le cas de Mgr Rémy Vancotttem**  
Il ne peut plus célébrer de messe en public depuis 2021 a indiqué son diocèse ce mardi.
- **La Communauté de l'Emmanuel adhère à la Commission Reconnaissance et Réparation (CRR)**  
Une très bonne nouvelle, attendue de longue date.
- **Le calvaire des nonnes virées du couvent**  
Des dizaines de sœurs sont écartées de leur communauté chaque année, sans aide et inexistantes pour l'État, au risque de finir à la rue.
- **Père Antoine Kitandja Lokavu : un nouveau signalement adressé au Procureur de la République**  
Ce signalement concerne une agression sexuelle sur mineure, qui aurait été commise dans les années 1990.
- **Psychospirituel : les inquiétudes des évêques en... 2011**  
Le compte-rendu d'un groupe de travail.
- **STOP : le dispositif téléphonique pour les personnes attirées sexuellement par les enfants**  
Un numéro de téléphone confidentiel et non surtaxé.

⇒ Résumé des actualités de la semaine du 20 au 26 avril 2026.

## **2. 11 articles pour la semaine du 13 au 19 avril 2026,**

### [Affaire Zornoza : le droit canonique à l'épreuve du scandale](#)

Le classement sans suite d'une accusation d'abus historique entache la crédibilité du Vatican.

### [Espagne \(9\) Vatican \(8\) CDC \(13\)](#)

[Dispositif « Renaître » : la présidente de l'Inirr et les associations de victimes aurait unanimement mal compris](#)

La curieuse explication de Famille Chrétienne pour justifier le rejet du dispositif.

### [Dispositif "Renaître" \(7\) Natalia Trouiller \(35\) Thread twitter \(31\)](#)

[Dispositif « Renaître » : la présidente de l'Inirr préoccupée par le projet des évêques](#)

« Les premières pistes présentées par la CEF ébranlent les fondements et les convictions qui m'animent. »

### [Dispositif "Renaître" \(7\) Inirr \(9\) CEF \(42\) Cellules d'accueil et d'écoute diocésaines \(4\)](#)

[Dispositif « Renaître » : réaction du collectif AMPASEO](#)

Une communication à la suite de la visioconférence du 9 avril 2026 organisée par la CEF.

**Dispositif "Renaître" (7) Inirr (9) CEF (42) Cellules d'accueil et d'écoute diocésaines (4) AMPASEO (4)**

Famille de Saint-Joseph : Mgr Turini confirme les accusations visant un des frères et soutient la communauté

Pour l'archevêque, il s'agit d'un cas isolé qui ne doit pas remettre en cause l'ensemble de la communauté.

**Famille de Saint-Joseph (3) Mgr Norbert Turini (8) Diocèse de Montpellier (6)**

La proposition de loi « Vannier-Spillebout » prochainement débattue à l'Assemblée nationale

Pour des raisons politiques, le nom de Paul Vannier ne figurera pas.

Les vœux privés ne font pas de celle qui les prononce une religieuse

Le cas de Mathilde Rocoffort de Vinnière à Besse-sur-Issole.

**Sœur Mathilde des Cœurs Unis (1) Mathilde Rocoffort de Vinnière (1) Mgr Dominique Rey (14) Mgr François Touvet (7) Diocèse de Fréjus-Toulon (19) CDC (13)**

Ordre Romain de Marie Reine de France : une communauté non reconnue par l'Église

La mise en garde de Mgr François Durand, évêque de Valence.

[Ordre Romain de Marie Reine de France \(1\)](#) [Ordre Romain de Marie Rédemptrice \(1\)](#) [Mgr François Durand \(2\)](#) [Diocèse de Valence \(1\)](#)

[Pourquoi « sœur » Albertine n'est ni sœur ni religieuse](#)

Explications de Natalia Trouiller.

[CDC \(13\)](#) [Communauté du Chemin Neuf \(2\)](#) [Thread twitter \(31\)](#) [Natalia Trouiller \(35\)](#)

[Saint-Julien-Chapteuil : entre 1969 et 1983, le vicaire aurait agressé sexuellement de nombreux enfants](#)

Le collectif Dire et rebondir vient de se créer afin d'aider les victimes.

[Diocèse du Puy-en-Velay \(2\)](#) [Mgr Yves Baumgarten \(1\)](#)

[Vers l'imprescriptibilité des crimes sexuels ?](#)

Une proposition de loi transpartisane a été dévoilée cette semaine.

[Législation \(11\)](#)

**3. 12 articles pour la semaine du 6 au 12 avril 2026,**

[Abbé Jean-Marc Gendron : un appel à témoignages lancé par le diocèse de Lille](#)

Sept victimes présumées se sont manifestées.

## **Père Jean-Marc Gendron (1) Diocèse de Lille (6)**

Affaire Bétharram : Qui était « Cheval », ce surveillant « vicieux » et « manipulateur » devenu la terreur des internes ?

Il est visé par plus de 70 plaintes, mais les faits sont prescrits.

## **Préfet "Cheval" (Congrégation de Bétharram) (8) Notre-Dame de Bétharram (50) Institution Saint-Dominique de Neuilly (6) Congrégation de Bétharram (79)**

Affaire Morandini : « Vincent Bolloré défigure la miséricorde chrétienne »

Un tribune de Matthieu Poupart qui dénonce les caricatures du pardon.

## **Matthieu Poupart (5) Formation (124)**

Audition d'Édouard Durand, juge des enfants, par la commission d'enquête parlementaire sur le traitement judiciaire de l'inceste

Morceaux choisis sélectionnés par Philippe Radault.

## **Formation (124) Juge Edouard Durand (7)**

Dispositif « Renaître » : une décision très insatisfaisante prise sans les victimes

Une tribune initiée par le collectif *De la parole aux actes*.

## **Dispositif "Renaître" (7) CEF (42)**

## Hérauts de l'Évangile : les ordinations de nouveau possibles

Des dizaines de vocations qui sont restées en attente sans explication publique claire.

## Hérauts de l'Évangile (2)

Jésuites : paroles de survivants

Publication d'un recueil de témoignages.

## Compagnie de Jésus (26) Témoignage (32)

Mgr Jean-Michel Di Falco : commentaire de l'arrêt Di Falco par Sibylle de Survilliers

Contrairement à la justice restaurative, la justice civile peut offrir une réparation complète.

## Formation (124) Mgr Jean-Michel Di Falco (9)

Mgr Jean-Michel Di Falco : réaction de la CEF à la suite de sa condamnation

« Il conviendra de prendre le temps d'analyser les conséquences de cette situation »

## CEF (42)

Mgr Jean-Michel Di Falco évoqué par Inès Chatin dans l'affaire des hommes de la rue du Bac

A ce sujet, Inès Chatin a fait une demande de nouvelle audition à l'office des mineurs.

[Mgr Jean-Michel Di Falco \(9\)](#) [Les hommes de la rue du Bac \(2\)](#) [Inès Chatin \(2\)](#) [Jean-François Lemaire \(2\)](#) [Claude Imbert \(2\)](#) [Jean-François Revel \(3\)](#) [François Gibault \(2\)](#) [Gabriel Matzneff \(3\)](#)

[Notre-Dame-de-Valbenoite de Saint-Étienne : une victime reconnue par la CRR](#)

Il pourrait y avoir eu des dizaines d'enfants agressés à Notre-Dame-de-Valbenoite.

[Enseignement privé catholique \(218\)](#) [Diocèse de Saint-Étienne \(3\)](#) [Frères Maristes \(5\)](#)

[Père Louis Christiaens : discrète mention d'une victime reconnue par la CRR sur sa nécrologie](#)

Cependant, le nom de ce prêtre n'apparaît pas sur la page dédiée aux appels à témoignages du site Internet des jésuites.

[Père Louis Christiaens \(1\)](#) [Compagnie de Jésus \(26\)](#)

#### **4. 14 articles pour la semaine du 30 mars au 5 avril 2026**

[Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre : le témoignage d'Aurélie](#)

Elle parle du mécanisme d'emprise et de ce qui lui a permis d'en sortir.

## **Témoignage (32) Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre (7) Diocèse de Paris (25)**

Diocèse de Reims : l'association ECLATS lance un large appel à témoignages

Le diocèse ainsi que la direction diocésaine de l'enseignement catholique s'associent à cette initiative.

## **Les 3P (6) Père Daniel Prot (6) Père Jean-François Pinard (4) Père Peter Meulendijks (4) Diocèse de Reims (9)**

Dispositif « Renaître » : un raz-de marée de critiques de la part de victimes de violences sexuelles dans l'Église

Rarement une décision de la CEF aura fait l'objet d'autant de communiqués pointant une régression.

## **Dispositif "Renaître" (7) Inirr (9) CEF (42) Cellules d'accueil et d'écoute diocésaines (4) AMPASEO (4)**

Famille Missionnaire de Notre-Dame : elle ne peut plus accepter de postulants ou de novices, ni d'accueillir des vœux d'aucune sorte

Une décision de Mgr Giraud à la suite du jugement de la semaine dernière.

## **Famille missionnaire de Notre-Dame (10) Mgr Hervé Giraud (4) Diocèse de Viviers (5)**

Famille missionnaire de Notre-Dame : le compte-rendu de la visite apostolique de 2019-2020

Une analyse de Natalia Trouiller.

**Famille missionnaire de Notre-Dame (10) Diocèse de Viviers (5) Thread twitter (31) Natalia Trouiller (35)**

Famille missionnaire de Notre-Dame : les mécanismes d'emprise

Une analyse du délibéré du Tribunal de Privas, par  
Transparence et réflexion sur les abus en Église.

**Formation (124) Famille missionnaire de Notre-Dame (10) Diocèse de Viviers (5)**

Il est temps de cesser de chercher un groupe sur lequel rejeter l'opprobre

Une tribune d'Erwan le Morhedec.

**Formation (124)**

La Bolivie aurait été utilisée par les Jésuites espagnols comme « dépotoir pour pédophiles »

La Catalogne lance une enquête.

**Compagnie de Jésus (26) Espagne (9)**

La mémoire traumatique : explications du Dr Antoine Gérard

Les mécanismes physiologiques expliqués dans une interview.

**Formation (124)**

Laurent Delvolvé nommé à la Commission pontificale pour la protection des mineurs

Une nomination décriée sur les réseaux sociaux.

**Commission pontificale pour la protection des mineurs (8) Vatican (8)**

Le père Alain Pressac condamné à quatre ans de prison dont un an ferme

Il a également interdiction d'exercer une activité impliquant un contact avec des mineurs pendant dix ans.

**Père Alain Pressac (1) Diocèse d'Orléans (5) Diocèse de Chartres (2)**

Père Marko Rupnik : projection du film documentaire « Les nonnes contre le Vatican »

Le film donne la parole à une victime et à un témoin des abus du mosaïste.

**Père Marko Rupnik (24) Film (2)**

Riposte Catholique : les archives du site remises en ligne

L'annonce a été publiée pour pâques sur une chaîne chaîne What's App.

**Riposte Catholique (2)**

Une technique des manipulateurs : DARVO

Comment des manipulateurs invalident la parole des victimes par un renversement des responsabilités.

## Formation (124)

### 5. Les nouvelles de *Golias*

#### Responsabilité

par

Michel Théron

*Golias*, 8 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/08/responsabilite-2/>

Lionel Jospin, qui vient de mourir, fut un exemple de ce que doit être un homme politique, et même un homme tout court : un être responsable. Étant arrivé troisième derrière Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle de 2002, il a déclaré solennellement qu'il assumait toute la responsabilité de cette défaite, et qu'il se retirait définitivement de la vie politique. On ne peut qu'admirer cette conduite, très rare au demeurant. Le Général de Gaulle l'a eue lui aussi, immédiatement après son échec au référendum de 1969. Chapeau bas !

Surtout si on la compare avec le comportement du tout-venant du personnel politique, tel celui des carriéristes qui ne voient pas qu'un échec puisse être rédhibitoire et mettre un terme définitif à leur parcours. Et aussi telle l'attitude totalement irresponsable de certains de nos députés, qu'on a vue par exemple au Parlement lors du récent débat sur le budget. Loin de chercher un accord avec leurs adversaires, qui aurait été pourtant générateur d'apaisement, ils n'ont cessé dans les débats de jeter de l'huile sur le feu, et de créer un chaos dont ils espèrent tirer profit. Au risque d'encourager l'antiparlementarisme, dans une situation de défiance qui rappelle ce qui s'est produit en France dans les années 1930. Et aussi, en insultant copieusement leurs opposants, ils ont créé un climat de haine contagieuse et clivante pouvant diviser le pays lui-même, et contenant les linéaments d'une guerre civile.

On remarque que Lionel Jospin a pour une part dû son intégrité et son rigorisme intransigeant à sa formation religieuse protestante. Ce rapprochement est intéressant. On sait que la vision de l'homme comme être essentiellement responsable, ce qui est sa définition anthropologique même, figure déjà dans le corpus biblique. Dès l'origine, l'auteur du premier meurtre, Caïn, est présenté comme coupable, non pas pour ce qu'il a fait, car il avait toutes les raisons de se révolter contre un Dieu senti comme injuste à son égard, mais répondant à ce dernier pour ne pas l'avoir reconnu, d'en avoir éludé la responsabilité : « Je ne sais pas. Suis-je le gardien de mon frère ? » (Genèse 4/9).

On aimerait que tous ses descendants (nous-mêmes) aient la franchise de reconnaître dans chaque situation qui se présente au moins ce qui leur incombe, et de ne pas s'abriter derrière des faux-fuyants d'aucune sorte.

*Michel Théron*

## **Les prophètes de malheur**

par

Pascal Janin

Golias, 29 avril 2025

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/29/limposture-theologico-politique/>

L'utilisation des religions dans les conflits n'est pas une nouveauté, ni pour les juifs, ni pour les chrétiens, ni pour les musulmans<sup>[1]</sup>. Ce qui interroge c'est une résurgence massive de discours religieux dans le domaine politique. Ce n'est pas la première fois que les trois monothéismes justifient leur violence par des citations de la Bible ou du Coran et l'on est, malheureusement, à peine surpris de voir une séance de prière évangélique dans le bureau ovale autour de Trum qui envisage la guerre en Iran comme une mission divine quand d'autres, musulmans, parlent de Djihad ou de réalisation de la promesse divine comme les juifs. Quelle différence ?

Léon XIV a, quant à lui, été clair en affirmant que Dieu ne justifie aucune guerre et qu'il ne voulait pas polémiquer avec le président des USA mais simplement rappeler l'Évangile.

Mais cette apologie de la religion dépasse les discours guerriers. Rappelons le discours de Sarkozy au Latran sur les instituteurs et les prêtres, celui de Macron aux Bernardins sur l'espérance des croyants, les propos de Sonia Mabrouk sur le bon sacré (chrétien) opposé au mauvais (musulman) et les théories de Chantal Chouffe sur l'apport des religions dans la conflictualité révolutionnaire ![\[2\]](#)

Comme le rappelle Géraldine Muhlmann dans le livre dont nous vous proposons la lecture, certains philosophes connus encourage, face au désenchantement de la sécularisation, un retour à la religion qui, seule serait capable, d'apporter une espérance. C'est oublier un peu vite que la liberté d'une société laïque a été gagnée de haute lutte contre les religions et ses abus ! C'est aussi oublier que les croyances servent encore aujourd'hui à justifier les pires violences et les génocides. C'est encore oublier que l'Évangile est une Bonne Nouvelle qui ne se fonde pas sur les malheurs d'un monde qui cherche de nouvelles modalités du vivre ensemble. C'est une heureuse annonce à un monde que Dieu aime et à qui il propose un style de vie plus humain selon le rêve de Dieu. L'annonce évangélique n'est pas une thérapie pour une société tourmentée. Elle est, pour parler comme le théologien Jean baptiste Metz, un aiguillon qui nous pousse à inventer un monde autre sans rêver d'un autre monde ou d'un arrière monde. **Pascal Janin**

---

[1] Cf. Philippe Buc, *Guerre sainte, martyre et terreurs - les formes chrétiennes de la violence en Occident*, Gallimard 2015 et Michaël Prior, *Bible et colonialisme - critique d'une instrumentalisation du texte sacré*, L'Harmattan 2003.

[2] Géraldine Muhlmann, *L'imposture théologico-politique*, Les belles lettres 2022, p 54-74

## Gaël Brustier : la dérive d'un intellectuel chrétien

par

Yan Raison du Cleuziou

Golias, 25 mars 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/03/25/lextreme-droitisation-de-la-societe-et-de-la-communaute-catholique/>

« Il est minuit moins le quart. L'extrême droite ne cesse de gagner du terrain. L'heure est au sursaut ». C'est par ces mots que Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, avait sonné l'alerte en mars 2024 sur le danger imminent auquel nous devons faire face. Deux ans plus tard, le

Rassemblement National compte 122 députés à l'Assemblée nationale<sup>1</sup>, la puissance du groupe Bolloré n'a cessé de s'accroître, les thématiques chères à l'extrême droite inondent le débat public, les signes néo-fascistes voire néo-nazis s'affichent dans nos rues, et une accession du Rassemblement National sur la plus haute marche du pouvoir apparaît comme une hypothèse de plus en plus crédible.

Cette montée en puissance découle d'un long travail de banalisation des concepts, des obsessions ou des médias d'extrême droite par des acteurs et des actrices de différents horizons.

### **Les catholiques et l'extrême droite**

La communauté catholique n'est pas épargnée par cette banalisation de l'extrême droite. Pourtant les catholiques pratiquants ont pendant longtemps « constitué un bloc résistant au vote Front national », comme le relevait Yann Raison du Cleziou dans une tribune publiée par *Le Monde*<sup>2</sup>. Pour ce professeur de sciences politiques et spécialiste de la sociologie du catholicisme français, ce « blocage » des catholiques pratiquants à l'égard du RN était davantage lié à « leur ethos de classe » que par la « xénophobie » affichée du parti Lepeniste<sup>3</sup>. Là où le parti de Marine Le Pen pouvait apparaître comme « trop populaire » aux yeux des conservateurs catholiques, l'émergence politique d'Éric Zemmour dans l'élection présidentielle de 2022 aurait permis « un durcissement de l'électorat catholique » en permettant une « désinhibition de la xénophobie », selon Yann Raison du Cleziou<sup>4</sup>.

## **Divorcés-remariés : quand la norme ignore les vies**

par

Golias

29 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/29/divorces-remaries-quand-la-norme-ignore-les-vies/>

Dix ans déjà... et le chantier semble toujours ouvert, comme suspendu. On peine à ne pas s'en étonner : ce qui se voulait une inflexion pastorale apparaît désormais comme un processus sans véritable aboutissement, prolongé au point de susciter autant de lassitude que de questionnements.

En 2016, pape François, dans *Amoris Laetitia*, introduisait une inflexion prudente mais décisive : l'accès possible, « au cas par cas », des catholiques divorcés remariés à la communion.

Dix ans plus tard, le 19 mars 2026, pape Léon XIV en confirme l'orientation en saluant un « message lumineux d'espérance », tout en appelant à une « écoute réciproque » face à des divisions persistantes (Voir Golias du 2 au 8 avril 2026 ) . Cette continuité pastorale, sobre mais réelle, ne peut cependant éviter les questions de fond. Car ce qui est

en jeu dépasse une simple discipline : c'est toute une conception du mariage, de l'Église et de la conscience qui se trouve interrogée.

C'est entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle que l'Église latine a progressivement élaboré une théologie du mariage comme sacrement. Pourquoi à ce moment-là ? Parce que la société médiévale est traversée par l'instabilité des unions, les répudiations, les stratégies d'alliance. En affirmant que le mariage est sacrement, l'Église ne se contente pas d'en proposer une lecture spirituelle : elle entend en garantir la stabilité en le rattachant à l'ordre même du salut. Le lien conjugal devient alors participation à l'alliance entre le Christ et l'Église ; il engage Dieu lui-même et, pour cette raison, ne saurait être rompu. Mais cette élaboration théologique s'accompagne d'une affirmation juridique. Avec le Concile de Trente et le décret Tametsi, l'Église impose la « forme canonique » : désormais, pour être valide, le mariage doit être célébré devant le curé et des témoins. Pourquoi une telle exigence, alors même que des formes civiles ou coutumières existent ? Officiellement pour lutter contre les unions clandestines. Mais, plus profondément, pour affirmer une compétence, une juridiction propre. L'Église ne se contente plus d'accueillir une réalité humaine déjà constituée pour en révéler la signification à la lumière du Christ ; elle devient l'instance qui constitue elle-même le lien.

**La guerre sainte de l'administration Trump**

par

Golias, 29 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/29/la-guerre-sainte-de-ladministration-trump/>

Il y a un fil rouge entre la prière belliqueuse du secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth, la croisade médiatique de Donald Trump contre le pape Léon XIV, et les paroles de l'archevêque Timothy Broglio appelant les soldats américains à désobéir à des ordres moralement inacceptables. Un fil qui traverse des décennies de guerres, de silences et de complicités, pour réaffirmer une vérité inconfortable : *la conscience ne peut être mise en caserne.*

Pete Hegseth est le secrétaire à la Défense des États-Unis depuis avril 2026, nommé par Donald Trump. Ancien capitaine de la Garde nationale, ancien présentateur de Fox News, il est aujourd'hui l'homme qui commande l'armée la plus puissante du monde. Son ministère a été renommé : Département de la guerre.

Pourtant, comme l'a écrit le journaliste Jeet Heer dans The Nation, Hegseth se considère comme un « vrai croyant », avec une politique identitaire d'extrême-droite. Le fait qu'il voit le monde en termes manichéens, explique Heer, signifie qu'il ne sera pas disposé à négocier avec des forces qu'il considère métaphysiquement et catégoriquement maléfiques.

Cette vision dualiste - du bien contre le mal, de la lumière contre l'obscurité - n'est pas seulement rhétorique. Elle a des conséquences concrètes : celui qui est « catégoriquement mauvais » (l'Iran, par exemple) ne mérite ni négociations ni diplomatie, mais seulement la guerre sainte.

Si la pensée de Hegseth est manichéenne, son corps en est la déclaration écrite. Sous sa chemise, le secrétaire à la Défense porte des tatouages qui ont suscité la controverse dans le monde entier.

Sur la poitrine se trouve une grande croix de Jérusalem : le symbole des croisés, composé d'une puissante croix centrale et de quatre croix grecques plus petites dans les quadrants. Sur le biceps droit, en revanche, se trouve l'expression latine « Deus Vult » (« Dieu le veut »), le cri de bataille des chevaliers qui partirent à la conquête de Jérusalem en 1096 massacrant musulmans et juifs.

Ces symboles - a dénoncé également une institution vaticane pour la Terre Sainte - ont été adoptés ces dernières années par les groupes nationalistes chrétiens blancs.

Hegseth a essayé de se défendre en les qualifiant de « symboles chrétiens historiques ». Mais l'histoire est claire : la Croix de Jérusalem et le « Deus Vult » ne sont pas des symboles de paix, mais de conquête violente au nom de Dieu.

Hegseth n'est pas un cas isolé. Il représente un courant large et dangereux : le nationalisme chrétien blanc, qui combine des théologies guerrières, l'identitarat racial et des projets d'hégémonie globale. Dans cette vision, l'adversaire politique n'est pas simplement un ennemi à combattre, mais un mal absolu à anéantir. *La politique devient théologie, la diplomatie devient hérésie, la guerre devient sacrement.* Il n'est donc pas surprenant que Hegseth ait souvent invoqué publiquement Jésus-Christ pour justifier la guerre contre l'Iran, ni ordonné à ses soldats de « ne montrer aucune pitié, aucune clémence ».

### La bataille contre le pape Léon XIV

Ce fondamentalisme guerrier ne pouvait qu'entrer en conflit avec la voix du pape. Le pape Léon XIV, premier souverain pontife américain de l'histoire, est devenu l'un des critiques les plus fermes de la guerre entre les États-Unis et l'Iran, qualifiant les menaces de Trump de « détruire la civilisation iranienne » d'« inacceptables ».

La réaction de Donald Trump n'a pas tardé. Le 12 avril 2026, dans un long post sur le réseau social Truth Social, le président a attaqué le pape en le qualifiant de « faible sur le crime » et de « très mauvais pour la politique étrangère ». Il a ajouté qu'il ne voulait pas « d'un pape qui pense que l'Iran pourrait avoir une arme nucléaire ». Et il a revendiqué avec arrogance le mérite de son élection : « Si je n'avais pas été à la Maison Blanche, Léon ne serait pas au Vatican. »

### Trump n'est pas fan de Léon

Aux journalistes, Trump a déclaré : « Je ne suis pas un grand fan de Pape Léon. C'est une personne très libérale et elle ne croit pas en la lutte contre le crime. »

Mais il y a un autre élément qui rend cette situation explosive. Ces derniers jours, plusieurs sources ont révélé que de hauts responsables américains se préparent à désobéir aux ordres de Trump. L'ancien général Mark Hertling a déclaré que les commandants militaires étudient sérieusement la manière de s'opposer aux ordres de bombarder les infrastructures civiles iraniennes - un acte qui constituerait un crime de guerre au sens des conventions de Genève.

Trump a réagi par des menaces, accusant les parlementaires démocrates qui avaient invité les soldats à désobéir aux ordres illégaux de « comportement séditieux punissable de MORT ». Pourtant, le dilemme est réel : comme l'écrit The Guardian, les officiers se trouvent devant un choix dramatique - désobéir aux ordres ou commettre des crimes de guerre.

Dans ce contexte de tension, la voix de l'archevêque Timothy P. Broglio est d'une importance capitale. Ordinaire militaire pour les États-Unis, Broglio est le responsable spirituel de tous les aumôniers et soldats catholiques des forces armées américaines. Le 21 janvier 2026, dans une interview à la BBC, Broglio a déclaré qu'il serait « moralement acceptable » pour un soldat de désobéir à un ordre qui viole sa conscience. « Il serait très difficile pour un soldat ou un marine de désobéir seul à un ordre - a-t-il expliqué - mais, dans le domaine de sa

propre conscience, il serait moralement acceptable de désobéir. »

Il y a quelques jours, dans une interview à CBS, Broglio a ajouté un jugement clair sur la guerre en Iran : « Selon la théorie de la guerre juste, non » - la guerre n'est pas justifiée. Et il a sévèrement critiqué Hegseth pour avoir invoqué Jésus-Christ pour bénir le conflit : « Il est difficile de présenter cette guerre comme quelque chose qui serait sponsorisé par le Seigneur. » Jésus, a-t-il rappelé, « a apporté un message de paix ».

Il y a un fil rouge qui relie la lettre du prêtre italien pacifiste don Lorenzo Milani aux juges - écrite en 1965 pour défendre l'objection de conscience comme choix éthique et civil - et les paroles prononcées le 21 janvier 2026 par l'archevêque américain Timothy P. Broglio. Un fil qui traverse des décennies de guerres, de silences et de complicités, pour réaffirmer une vérité inconfortable : la conscience ne peut être mise en caserne.

Don Milani écrivait : « L'obéissance n'est plus une vertu. » Aujourd'hui, l'archevêque Broglio dit aux soldats américains qu'ils peuvent - et même moralement doivent - dire non à des ordres injustes.

Cette convergence est révolutionnaire. Parce que même si un prélat catholique, chargé du soin spirituel de l'armée la plus puissante du monde, reconnaît le droit-devoir de désobéir, alors cela signifie que la paix n'est pas seulement une utopie,

mais une possibilité concrète entre les mains de chaque soldat.

L'administration Trump, avec Hegseth au Pentagone, a transformé la politique étrangère en croisade. Mais contre cette dérive se lèvent trois voix importantes : celle de Jeet Heer qui dénonce le manichéisme belliciste, celle du pape Léon qui défend la paix au prix d'insultes présidentielles, et celle de l'archevêque Broglio qui - comme don Milani avant lui - rappelle aux soldats que la conscience vient avant les ordres.

Il faut valoriser le sens de ces voix. Et nous ajoutons : non à la guerre sainte, non à la diabolisation de l'autre, oui à la désobéissance civile et militaire contre des ordres criminels. (PaeaceLink : **source :**  
<https://www.adista.it/articolo/75647>)

## **L'hirondelle hongroise fera-t-elle le printemps démocratique en Europe ?**

par

Golias, 22 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/22/lhirondelle-hongroise-fera-t-elle-le-printemps-democratique-en-europe/>

La défaite sèche du Fidesz (Alliance des Jeunes Démocrates-Union Civique Hongroise), le parti du premier ministre Victor Orbán aux législatives hongroises du 12 avril, face à son concurrent Péter Magyar du parti Tisza (Respect et Liberté), est une bonne nouvelle. Le parti Tisza a emporté 138 des 199 sièges du parlement. Il a obtenu 53 % des suffrages contre 38 % pour le Fidesz. C'est sans appel.

### Une bonne nouvelle

C'est une bonne nouvelle pour les Hongrois qui ont fait tomber démocratiquement un régime corrompu, au pouvoir depuis 16 ans, qui a plongé le pays dans la stagnation économique, entravé les libertés, affaibli les institutions, démantelé les universités et failli dans sa vision identitaire conservatrice de la société. Peter Magyar avec sa majorité a annoncé qu'il reviendra sur les principales réformes institutionnelles illibérales de son prédécesseur.

C'est une bonne nouvelle pour les européens. Le cheval de Troie de la Russie est renvoyé d'où il venait. Malgré la débauche d'intox financée par la Russie sur les réseaux sociaux, les électeurs hongrois se sont mobilisés. Le ministre des affaires étrangères hongrois qui faisait le petit télégraphiste pour Poutine au sein des institutions européennes est sorti. L'offensive conservatrice identitaire du Vice-Président JD Vance qui est venu lui-même à Budapest soutenir Orbán juste avant le scrutin, a été stoppée. Les verrous politiques de la Hongrie de Orbán sur

deux dossiers européens vont être débloqués : le gel de 17 milliards d'Euros des fonds européens pour la Hongrie et la suspension du prêt de 97 milliards à l'Ukraine. Pour le premier, Peter Magyar s'est engagé sur la réforme judiciaire, la lutte anticorruption et l'indépendance des médias. Sur le second, compte tenu des dépendances structurelles de la Hongrie avec la Russie dans le domaine énergétique, il sera beaucoup plus circonspect.

## **Quand les géants du numérique de la Silicon Valley se piquent de Théologie**

par

Golias, 15 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/15/quand-les-geants-du-numerique-de-la-silicon-valley-se-piquent-de-theologie/>

La base électorale MAGA (Make America Great Again) de Donald Trump n'est pas homogène, elle est composée de classes populaires et moyennes blanches, peu diplômées, xénophobes, mais aussi de chrétiens protestants évangélistes très mobilisés sur les enjeux conservateurs, notamment la lutte contre l'avortement. Les franges les plus radicales de cet électorat religieux voient dans Donald

Trump un personnage qui accomplit un projet divin pour l'Amérique. Lui-même surjoue dans ce registre politico-religieux en se mettant en scène priant dans le bureau ovale entouré de pasteurs. Une lecture littérale de l'ancien testament, la prédominance de l'Esprit saint dans la religiosité populaire et la figure charismatique du Christ tiennent lieu de théologie sommaire à ces électeurs. Des grands rassemblements de prières collectives et des réseaux sociaux puissants assurent la cohésion de la base MAGA autour des discours enflammés de leurs pasteurs. C'était déjà le cas lors du premier mandat de Donald Trump. La guerre contre l'Iran menée avec Israël a porté à incandescence la multiplication des références bibliques la justifiant. Après tout l'appel à la religion dans la propagande politique n'est pas nouvelle aux Etats-Unis et ce pays n'en a pas le monopole, le fondamentalisme religieux concerne aussi bien les dirigeants américains, qu'iraniens ou israéliens mais aussi russes, cependant il y a aux Etats-Unis une petite musique théologico-politique qui monte en puissance et qui est franchement inquiétante.

## **Haine de l'étranger : au bout il y a le camp**

par

***Christophe Courtin***

Golias, 8 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/08/haine-de-letranger-au-bout-il-y-a-le-camp/>

Citons en entier la formule de Primo Levi dans son célèbre livre *Si c'est un homme*<sup>1</sup> où il raconte son expérience concentrationnaire à Auschwitz. Un avertissement qui résonne particulièrement ces jours-ci après les torrents de haine qui se sont déversés sur les télés Bolloré la semaine qui a suivi le second tour des élections municipales : *« Beaucoup d'entre nous, individus ou peuples, sont à la merci de cette idée : « l'étranger c'est l'ennemi ». Le plus souvent cette conviction sommeille dans les esprits, comme une infection latente, elle se manifeste que par des actes isolés, sans liens entre eux, elle ne fonde pas un système, mais lorsque cela se produit, lorsque le dogme informulé est promu au rang de prémisse majeure d'un syllogisme, alors au bout du bout, il y a le camp. »*

On pensait cette haine de l'étranger à peu près circonscrite à l'extrême droite, la droite extrême et leurs médias, c'était déjà insupportable, cette semaine on découvre effaré qu'elle est en train de faire système dans l'espace public.

## Le peuple vivant

A peine sa victoire annoncée au premier tour, **Bally Bagayoko**, le nouveau maire de Saint Denis, lors de sa

première interview télé sur LCI a dû dès la première question s'expliquer sur le fait d'être maire de la ville qui abrite la basilique de Saint Denis où sont inhumés les rois de France. Sous-entendu : est-ce qu'un maire issu de l'immigration peut s'approprier l'histoire de France ?

Était-ce le sujet principal de cette victoire, alors que l'importance des mouvements associatifs, la diversité des habitants, leurs difficultés, ou l'histoire contemporaine de la seconde ville d'Île de France, méritaient d'être questionnées pour l'analyser cette victoire ? Bally Bakayoko répondit par une formule que les Dyonisiens connaissent tous : « **Saint Denis, ville des rois et du peuple vivant.** » La formule est magnifique, elle vient d'un Résistant, ami d'Aragon, et illustre parfaitement les évolutions de la ville. Alors qu'il n'y avait aucune équivoque dans cette réponse, des tweets ont été envoyés et relayés par des figures d'extrême droite (Jean Messiha, Gilbert Collard) expliquant que le nouveau maire aurait dit **la ville des Noirs**. Le feu était allumé dans la prairie sèche.

Le lendemain, sans aucun contrôle CNews, LCI, France 5 et BFMTV relayèrent cette fausse information et Bally Bakayoko fut sommé de s'expliquer sur son racisme anti blanc ou son communautarisme. L'intox débusquée, des journalistes (Apolline de Malherbes sur BFMTV) ou des chroniqueurs de tréteaux médiatiques se sont excusés, expliquant laborieusement qu'ils n'avaient pas bien entendu pendant que d'autres relativisaient leurs propos comme Michel Onfray qui toute honte bue, s'est essayé à une exégèse confuse de ses mots abjects.

Devant le tollé, les pouvoirs publics ont dû réagir. Ils l'ont fait tardivement et du bout des lèvres. La charge a continué toute la semaine sur les politiques sécuritaires que ce nouveau maire veut mettre en place et qui figuraient dans son programme : évaluation et révision du parc de caméras de surveillance, retrait des LBD aux policiers municipaux, réorientation du travail de la police vers de la proximité. A force de désinformations et de discours biaisés, ces politiques ont été présentées comme voulant faire le jeu des narco trafiquants dans les banlieues. L'écharpe tricolore qu'a ceint à Marseille Amine Kessaci, le militant écolo qui lutte au risque de sa vie contre la violence des narco trafiquants, ne les fait même pas réfléchir.

## Grand remplacement versus Nouvelle France

Ce qui est en jeu dans ces débats c'est la volonté de ramener dans le jeu électoral des jeunes gens, urbains, militants associatifs, héritiers d'histoires familiales issues de l'immigration, en attente de justice, de reconnaissance et de dignité. Une sorte de panique s'est emparée de certains milieux devant cette possibilité. En opposition au concept de « Grand remplacement » issu des milieux les plus ultra droitiers et maintenant commun dans le débat public, celui de Nouvelle France proposé par LFI suscite des débats. On peut lui reprocher de polariser la société mais il a le mérite d'être un puissant contre feu et de mettre à nu les passions tristes de l'extrême droite. Car ne nous y trompons pas, le racisme qui a eu table ouverte dans les journaux d'information en continue à l'occasion de l'élection du

nouveau maire de Saint Denis n'était que la version la plus primaire de cette haine de l'étranger.

Bally Bakayoko n'a pas été le seul visé : Bassi Konaté à Sarcelles ou Abdelkader Lahmar à Vaux en Velin l'ont été.

L'étranger ce n'est pas celui ou celle qui n'a pas la citoyenneté française, c'est la personne qui n'est pas « de souche », qui n'est pas blanche. Jusque-là on parlait d'un impensé colonial pour euphémiser cette montée en puissance continue du racisme dans les médias du groupe Bolloré qui diffusaient par capillarité éditoriale dans l'ensemble des médias audio visuels dominants, comme si après octobre 2023 la chasse légitime à toute résurgence d'antisémitisme qui tombe sous le coup de la loi, laissait la place libre au racisme le plus débridé anti noir et anti maghrébin.

Aujourd'hui le racisme construit sur l'essentialisation d'un groupe, hier les Juifs, maintenant les immigrés et leurs descendants des anciennes colonies n'est plus un impensé, il est ouvertement assumé en racisme biologique que l'on pensait disparu. Le Noir, c'est le primate, le sauvage et le Maghrébin c'est le terroriste islamiste en puissance.

Comme pour les Juifs des camps de Primo Levi, on déshumanise celui que l'on désigne étranger au corps social. La mise en garde de Robert Badinter sur la lepénisation des esprits quand le fondateur du Front National affirmait : **« Je crois à l'inégalité des races, c'est évident », semble appartenir à la préhistoire. La lepénisation des espaces médiatiques et politiques est**

*à l'œuvre. Si nous ne réagissons pas collectivement, au bout il y aura les camps.*

*Christophe Courtin*

1 Primo Levi. *Si c'était un homme*. Julliard 1947. Pocket 1999.

## **L'IA et les imbéciles bernanosiens**

par

Golias, 1<sup>er</sup> avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/01/lia-et-les-imbeciles-bernanosiens/>

Le mot imbécile apparaît plus de trente fois dans le pamphlet *La France contre les robots*<sup>[1]</sup> que publia Georges Bernanos en 1946 au Brésil quelques mois après son retour en France, après huit ans d'exil. Il choisit les éditions de la France Libre, tant ce livre était à ses yeux nécessaire dans le contexte de la fin de la seconde guerre mondiale quand deux puissances militaires, industrielles et économiques s'apprêtaient à se partager le monde. Dans la dénonciation de ce qu'il appelait la civilisation des machines, il visait particulièrement les techniciens : « dans l'ordre de la

*Technique un imbécile peut parvenir aux plus hauts grades sans cesser d'être un imbécile ».*

L'imbécile chez Bernanos, c'est le réaliste qui estime qu'on ne peut faire autrement que d'accepter la réalité telle qu'il la comprend, il croit bien faire, il le pense honnêtement. Mais finalement, avec le développement des techniques, ce réalisme, ce « *bon sens des salauds* » conduit le monde dans le mur. *Étymologiquement, l'imbécile c'est celui qui a besoin d'une béquille pour marcher, il n'arrive pas à avancer en se tenant droit sur ses maigres principes moraux, il a besoin d'un déambulateur. A l'époque où la psychiatrie enfermait et classifiait mais ne soignait pas, l'imbécile se situait entre l'idiot, celui qui est unique, et le crétin qui est atteint de confusion mentale.*

Les imbéciles contemporains qui louent sans réserve les prouesses de l'Intelligence Artificielle ou qui la pensent incontournable, voire nécessaire, ou surtout qui ne la pensent pas, tiennent des trois, leur imbécilité n'est pas artificielle, elle est réelle et dangereuse. « *Cette déclaration surprendra beaucoup d'imbéciles* » écrit Bernanos ; il ajoute aussitôt « *Je n'écris pas pour les imbéciles. Cet article est écrit dans le même esprit.*

**« Renaître » : quand les évêques ne retiennent pas les leçons**

par

Golias, 22 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/22/renaitre-quand-les-veques-ne-retiennent-pas-les-lecons/>

L'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr), lancée en 2021, arrive à échéance cet été. Les évêques français ont entendu les nombreux appels à pérenniser le dispositif et ont annoncé le 26 mars 2026 la mise en place d'un ensemble d'actios baptisé « Renaître ».

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026, les victimes saisiront désormais des cellules d'écoute et d'accueil dans les diocèses, qui les orienteront ensuite vers un réseau d'accompagnants dans leurs *démarches restauratives*. Ces accompagnants seront présents eux aussi dans les diocèses mais constitués en organisme national indépendant. Chaque diocèse abondera un fonds pour financer ces réparations, dont les critères seront fixés par l'instance nationale.

Or, dans une tribune publiée le jeudi 2 avril 2026 dans *La Croix*, plusieurs collectifs de victimes, professionnels et accompagnants dénoncent le dispositif « Renaître ». On compte parmi eux Foi et Résilience, Agir pour notre Église, Ensemble en Vérité ou encore Voix Libérées. « **Nous assistons aujourd'hui à un réel retour en arrière** », et « **ce qui a été annoncé sera une nouvelle violence pour les personnes victime.** » A juste titre, les associations de victimes estiment qu'accompagner le parcours de reconnaissance et de réparation « **nécessite des**

*compétences que la majorité des diocèses ne pourront pas réunir ».*

## **Loi Yadan : un risque pour la liberté d'expression ?**

par

Golias, 29 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/29/loi-yadan-un-risque-pour-la-liberte-dexpression/>

Associations, magistrats et experts de l'ONU alertent sur des risques d'atteinte à la liberté d'expression que constitue la proposition de loi Yadan. *Au cœur des débats : l'assimilation de l'antisionisme à l'antisémitisme et la répression de la solidarité avec la Palestine, au détriment du débat démocratique.*

En quelques jours, une pétition a réuni 700 000 signatures pour demander aux députés de ne pas examiner la proposition de loi déposée par **Caroline Yadan**, députée de la huitième circonscription des Français de l'étranger, apparentée au groupe Ensemble pour la République, la coalition de partis qui soutient Emmanuel Macron.

Présentée en commission des lois par La France insoumise, la pétition est écartée par une majorité de députés réunissant Rassemblement national et la coalition macroniste.

La voie est alors libre pour l'examen du texte porté par Caroline Yadan et « visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme ». Mais, les soutiens se sont effrités. D'abord, le Parti socialiste a fait savoir qu'il ne le voterait pas, même si nombre de ses députés en sont cosignataires, comme l'ancien président François Hollande ou le député de l'Essonne Jérôme Guedj. Puis, s'est au tour du Modem, pourtant membre du groupe soutenant l'exécutif, d'annoncer qu'il s'abstiendra. Le 16 avril, Caroline Yadan a renoncé à retirer son texte car il risquait de récolter une majorité contre lui. Dans la foulée, le Premier ministre a annoncé que le gouvernement reprenait le texte à son compte et qu'il le présenterait fin juin au Sénat sous une forme qui n'était pas encore déterminée au moment où *Golias Hebdo* partait sous presse.

## **Viri Probatu : le débat sur la table**

par

Golias, 29 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/29/viri-probatu-le-debat-sur-la-table/>

Après l'annonce de Johan Bonny en Belgique d'ordonner des hommes mariés (*Viri probati*), beaucoup voient dans cette décision une église qui succombe à la modernité. Dans une lettre ouverte intitulée « Avoir l'odeur de ses brebis : le plaidoyer pour les prêtres mariés », le professeur de religion catholique, Lionel Jonkers, propose une analyse bien plus constructive. « Le véritable discernement invite à dépasser ces craintes. Cette vision réductrice oublie la richesse de nos Églises orientales qui, en pleine communion avec Rome, maintiennent cette tradition ininterrompue. Plutôt que d'y voir une rupture, ne pourrions-nous pas envisager que cette ouverture rejoigne le dynamisme apostolique des origines ? » Rappelant au passage « qu'une part non négligeable du clergé de la première chrétienté était mariée ». Selon Lionel Jonkers, « la vraie question est celle de l'audace prophétique. (...) S'arc-bouter sur une tradition disciplinaire réaffirmée avec force au concile de Trente, au détriment de l'élan pastoral des origines, n'est-ce pas manquer de liberté spirituelle ? » Et de courage également.

*Golias*

## **5. Le dossier de *La Croix* : L'Église face à la pédophilie et aux abus sexuels**

### **I.**

**« Sœur » ou non ? La délicate question de la « zone grise » de la vie consacrée**

II. Par messages interposés sur les réseaux sociaux, un débat a émergé sur l'identité religieuse des personnes consacrées. Derrière la polémique sur le cas de sœur Albertine, « influenceuse » catholique, se pose l'épineuse question de la « zone grise » de la vie consacrée, permettant à de nouvelles communautés d'éclorre, sans toutes les garanties de protection que donne un statut canonique plus classique.



III. 28 avr. **Explication**

• **La communauté de l'Emmanuel adhère à la Commission reconnaissance et réparation**

La communauté de l'Emmanuel a déclaré, mardi 21 avril 2026, son adhésion à la Commission reconnaissance et réparation, pour les victimes de violences sexuelles. Une annonce qui intervient alors qu'une visite apostolique décidée par le Vatican est en cours dans la communauté charismatique.



24 avr. Analyse

- **Abus sexuels : « Le tribunal et la commission vérité ne se contredisent pas, ils se complètent »**  
Quatre juristes, dont trois sont membres de la Commission d'enquête indépendante sur les violences à Notre-Dame-de-Bétharram, estiment qu'on ne saurait réduire la prise en charge des abus sexuels aux seuls mécanismes judiciaires. Pour ces experts, il faut absolument conjuguer justice individuelle et approche systémique.

Par Dominique Attias et 3 autres auteurs20



avr. Opinion

- **Après le Synode, un questionnaire « pour faire avancer la bonne gouvernance » dans les paroisses**  
Sous l'impulsion de Philippe de Roux, entrepreneur social et auteur (1), un groupe de chrétiens d'horizons variés - laïcs,

prêtres, théologiens...— a élaboré un questionnaire d'autoévaluation pour aider les paroisses à s'engager concrètement dans une démarche synodale. Avec Joséphine Chastenet de Gery, consultante en prévention des abus, ils en expliquent les contours et les enjeux.



19 avr. **Entretien**

- **Face aux abus, Léon XIV appelle à une culture où « chaque personne est préservée dans sa liberté »**  
 Dans un message adressé à l'Église italienne, jeudi 16 avril, Léon XIV a donné plusieurs clés pour une « *conversion évangélique* » face aux abus : reconnaître le mal, promouvoir des relations respectueuses de la liberté de chacun, et porter une « *attention particulière* » aux victimes.



17 avr. **Analyse**

- **Indemnisation des victimes d'abus : « L'arrêt Di Falco percute le nouveau dispositif Renaître »**

Le dispositif « Renaître », présenté par la Conférence des évêques de France, et l'arrêt de la cour d'appel de Paris ouvrent une contradiction majeure pour les victimes d'abus et pour l'Église, écrivent des avocats de victimes. Ils rappellent que la société reconnaît à ces dernières un droit à la réparation de leur dommage.

Par Me Aymeric de Bezenac et 5 autres auteurs<sup>17</sup>



avr. Opinion

- **Affaire Morandini : « Vincent Bolloré défigure la miséricorde chrétienne »**

En invoquant le pardon pour absoudre Jean-Marc Morandini, Vincent Bolloré a recours à une culture catholique profondément dévoyée, qui absolutise le salut du coupable, méprise la justice et abandonne les victimes à une indifférence violente, souligne Matthieu Poupert.

Par

Matthieu

Poupart9



avr. Opinion

- **Condamnation de Mgr Di Falco : « Aucun dispositif interne, aussi bien intentionné soit-il, ne peut remplacer la justice »**

Après la condamnation, jeudi 26 mars 2026, de Mgr Di Falco à verser 200 000 € à l'homme qui l'accusait de violences sexuelles dans les années 1970, l'avocate Sibylle de Survilliers souligne que seule la justice civile peut offrir une réparation complète et indépendante. Un outil inégalé pour répondre au traumatisme des victimes.

Par

Sibylle

de

Survilliers7



avr. Opinion

- **Abus sexuels dans l'Église : « Les évêques devront répondre de l'enterrement de l'Inirr »**

En remplaçant l'instance de réparation pour les victimes de violences sexuelles par des cellules diocésaines dépendantes d'eux, les évêques opèrent un grave retour en arrière, juge un collectif. Victimes, associations et professionnels dénoncent une décision qui fragilise la reconnaissance, compromet la réparation et risque d'entraîner une nouvelle violence institutionnelle.

Par

Mélanie

Debrabant2



avr. Opinion

- **Abus dans l'Église : les collectifs de victimes vent debout contre le dispositif « Renaître » des évêques**  
 Alors que les évêques de France ont dévoilé, le 26 mars 2026, leur dispositif « Renaître », à destination des victimes mineures de violences sexuelles, celui-ci suscite un tollé parmi les collectifs de victimes qui évoquent une « régression ». Les évêques assurent, eux, que la mise en œuvre reste à préciser.



1 avr. Analyse

- **À Lourdes, les évêques votent un nouveau dispositif de réparation pour les victimes de violences sexuelles**  
Jeudi 26 mars 2026, les évêques réunis à Lourdes ont voté « à une immense majorité », la mise en place d'un nouveau dispositif - intitulé « Renaître » - à destination des victimes mineures de violences sexuelles dans le cadre diocésain.



27 mars Explication

- **Mgr Di Falco condamné : tout comprendre à une décision hors norme, 54 ans après les faits**  
Mgr Di Falco a été condamné, jeudi 26 mars 2026, à verser 200 000 € à l'homme qui l'accusait de violences sexuelles dans les années 1970. Cette condamnation - une première

pour un évêque français - ouvre la voie à la réparation civile d'abus sexuels, parfois très longtemps après les faits.

---



27 mars Analyse

---

- **L'évêque émérite Jean-Michel Di Falco condamné à dédommager un homme l'accusant de viols**

L'évêque émérite Jean-Michel Di Falco a été condamné jeudi 26 mars au civil par la cour d'appel à payer près de 200 000 € de préjudice à un homme l'accusant de viols et agressions sexuelles dans les années 1970. Il réaffirme sa « parfaite innocence » et se pourvoit en cassation.

---



26 mars

---

- **« Ce serait dommage que l'Église s'arrête maintenant » : après l'Inirr, quel avenir pour l'accompagnement des victimes**

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, du 24 au 27 mars, les évêques doivent décider de l'avenir de l'Inirr, l'instance de reconnaissance et réparation mise en place après la Ciase. Un nouveau dispositif devrait être voté, parmi d'autres sujets de discussion comme l'actualité au Moyen-Orient, la liturgie et l'éducation.



23 mars **Analyse**

- **« Maintenant, on sait » : aux obsèques du curé de Ploërmel, l'épilogue d'un deuil impossible**

Disparu dans la nuit du 17 au 18 janvier 2024 dans des circonstances mystérieuses, le curé de Ploërmel (Morbihan), le père Christophe Guégan, a été retrouvé mort, a annoncé le diocèse le 12 mars. Ses obsèques, célébrées le 18 mars à Sainte-Anne-d'Auray, ont mis fin à deux ans de deuil impossible

19 mars 2026